

Le MémO :

Le mémo est un outil conçu pour informer les organismes communautaires en santé et services sociaux des événements à venir et les alimenter de divers matériel de réflexion en lien avec les dossiers de la Table. Le mémo n'a pas la prétention de présenter des textes d'analyse et d'opinion.

La reproduction et la diffusion du mémo de la Table sont fortement encouragées.

L'équipe de la Table :

Mercédez Roberge
Coordonnatrice
coordination@trpocb.org

Kim De Baene
Responsable des communications et
des liaisons avec les membres
info@trpocb.org

1, rue Sherbrooke est
Montréal, Québec H2X 3V8
Téléphone : 514-844-1309
Télécopieur : 514-844-2498

Pour consulter les derniers mémos de la Table et vous tenir informé de l'actualité :
www.trpocb.org

La Table :

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 38 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé.

À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs.

Sommaire

- Loi spéciale : antidémocratique, méprisante et dangereuse
- Projet de loi 78 : signez la requête en nullité !
- Campagne courriel : hausse des frais de scolarité, pas en mon nom !
- 100 jours de grève, mépris, résistance
- Partout au Québec, des centres de femmes étaient en grève dans la rue
- Le RMJQ souhaite une reprise urgente des négociations
- Manifestation à Victoriaville : Une violence inacceptable + pétition
- Nouveau règlement sur les manifestations : porte ouverte au profilage !
- Des organisations vouées à la santé mentale veulent faire mentir les pronostics
- Pétition concernant les médicaments
- L'AQCCA est heureuse de constater la reconnaissance du travail
- Contre le sida et pour un monde meilleur : taxer la spéculation financière
- Défendons nos logements sociaux!
- Formations - Colloques

Loi spéciale : antidémocratique, méprisante et dangereuse

La Table considère que le projet de loi 78 est indigne d'une démocratie, qu'il est méprisant envers le mouvement étudiant et, conséquemment, envers la population en général.

Le projet de loi 78 est ni plus ni moins qu'une injonction, forçant autant le personnel enseignant que les étudiantes et les étudiants à reprendre les cours et à ne pas manifester à proximité des établissements d'enseignement. Non content de restreindre le droit de manifester du mouvement étudiant, le gouvernement en profite pour en restreindre l'exercice à tout autre mouvement, et ce, dès qu'il y a rassemblement de plus de 10 personnes. La Loi donne ainsi à un corps policier le droit de décider du lieu d'une manifestation et en imposant des amendes impressionnantes tant aux personnes qui y participeraient qu'aux porte-paroles et groupes organisateurs qui n'auraient pas avisé la police ou qui maintiendraient un trajet initial par exemple.

« Cela est inacceptable dans une société libre et démocratique. Le geste d'aujourd'hui dépasse les bornes. Pour casser une grève légitimement déclenchée, le gouvernement accorde des pouvoirs démesurés aux forces

policieres, il installe un climat d'intimidation et de dénonciation entre le milieu étudiant, le personnel enseignant et les établissements dans le but de couper les vivres des organisations étudiantes » souligne Mercédez Roberge, coordonnatrice de la Table.

Le droit à l'éducation ne se résume pas au droit d'accès aux établissements scolaires et les droits individuels ne doivent pas mettre en péril les droits d'association et d'expression. La Table réitère son soutien au mouvement étudiant et en profite pour féliciter ses membres pour leur persévérance et pour leur contribution à la défense de cet important enjeu de société qu'est le droit à l'éducation.

Les regroupements d'associations étudiantes sont les interlocuteurs légitimement mandatés par les étudiantes et les étudiants - interlocuteurs qui défendent, depuis bientôt 100 jours, des décisions prises démocratiquement. « La Table est très inquiète des conséquences de l'application de la loi spéciale, car elle envenimera la situation plutôt que d'apporter la paix sociale. Le gouvernement doit retirer son projet de loi et négocier de bonne foi » de conclure Mercédez Roberge.

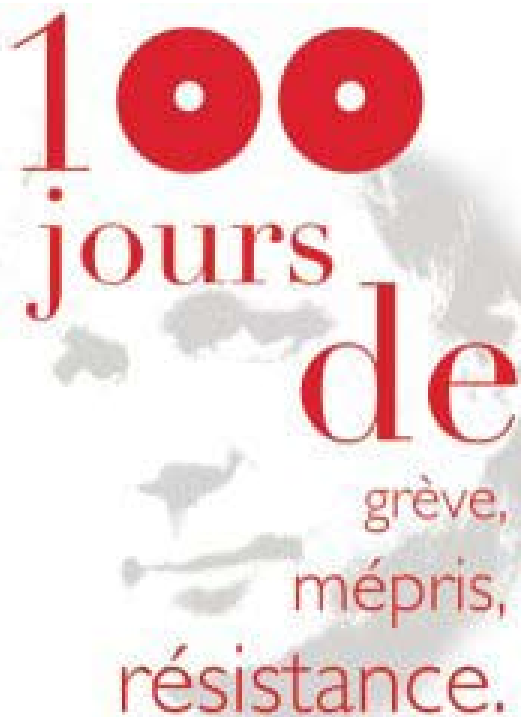
PROJET DE LOI 78 SIGNÉZ LA REQUÊTE EN NULLITÉ !

Aujourd'hui, l'heure est grave. La loi que va adopter le gouvernement Charest briment les droits de façon éhontée. Les amendes prévues sont exorbitantes et sans commune mesure. vous pouvez signer cette requête en nullité du projet de Loi 78. sur ce lien : <http://www.loi78.com/>

[Cette action est menée par le groupe d'avocatEs de Juripop](#)

CAMPAGNE COURRIEL HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ, PAS EN MON NOM !

Vous êtes profondément choqué(e) d'apprendre que le gouvernement libéral tente de « régler » le conflit étudiant par une loi spéciale !? Interpelez aujourd'hui votre député(e) pour qu'elle ou il demande le retrait de la loi spéciale et l'annulation de la hausse des frais de scolarité, sans délai, avant que les conséquences de l'enlisement de ce conflit ne soient encore plus graves. ++




100
jours
de
grève,
mépris,
résistance.

100 jours de grève, mépris, résistance

Le mardi 22 mai à 14 h à la Place des festivals, les étudiant-es invitent la population à une manifestation pour défendre l'accessibilité à l'éducation.

- Parce que nous voulons tous et toutes une meilleure société.
- Parce que la tarification n'aide en rien la construction d'une société égalitaire.
- Parce que nos services publics doivent rester publics.
- Parce que l'éducation est un droit

Nous vous invitons à vous mobiliser pour participer à cette grande manifestation nationale à Montréal. Nous étions 200 000 le 22 mars dernier; plus de 300 000 un mois plus tard, le 22 avril. Mardi prochain, le 22 mai, soyons encore des dizaines de milliers à dire non à la hausse des frais de scolarité, mais aussi à signifier au gouvernement libéral que le Québec est encore et toujours une terre d'égalité, de justice et de solidarité. À cette occasion, les étudiant-e-s en seront à leur 100^e journée de grève !

 22 mai, 14h.
Place des Festivals, Montréal.
www.bloppourslahausse.com

Rendez-vous 13h45 coin Clark et Ste-Catherine (surveillez le gros carré rouge de la CTROC) ++

Partout au Québec, des centres de femmes étaient en grève dans la rue

Le 15 mai dernier, L'R des centres de femmes du Québec a fait la grève sociale et plusieurs de ses membres ont réalisé des actions politiques, en appui au mouvement étudiant, en faveur de l'accessibilité universelle aux services publics et contre la répression policière. « Comment concevoir que, dans un État démocratique, le gouvernement n'ait d'autres moyens de gérer une crise que de la réprimer par la violence? », questionne Lyse Cloutier, présidente du regroupement. ++

Le Regroupement des maisons de jeunes du Québec souhaite une reprise urgente des négociations entre le gouvernement et les étudiants

Le 9 mai dernier, le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ) affichait publiquement son appui aux revendications étudiantes, particulièrement son opposition à la hausse des frais de scolarité. Les maisons de jeunes ouvrent leurs portes quotidiennement aux 12-17 ans, ceux-là mêmes qui seront touchés de plein fouet par cette mesure qui limitera l'accessibilité des jeunes à la formation académique ou professionnelle à laquelle ils aspirent. ++

Manifestation à Victoriaville

Une violence inacceptable et une enquête publique et indépendante exigée

En conférence de presse, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, qui a organisé la grande manifestation unitaire à Victoriaville le 4 mai dernier en marge du Conseil général du Parti libéral du Québec, a tenu à faire connaître à la presse certains faits majeurs, et inconnus, concernant les abus policiers qui ont eu lieu dans le cadre de cette manifestation. « On recense environ 400 blessures mineures traitées par des médecins, dont des plaies ouvertes (certaines nécessitant des points de suture), des brûlures aux yeux, des ecchymoses causées par des projectiles, des difficultés respiratoires dues aux gaz, des chevilles foulées. C'est ça le message de dialogue que veut lancer le gouvernement? », s'exclamait Johanne Nasstrom, de la CTROC et co-porte-parole de la Coalition.

Une enquête publique et indépendante urgente

La Coalition condamne les violations aux droits de manifester, à la liberté d'expression dont nous avons été témoins depuis

le début de la grève étudiante. Il s'agit de droits fondamentaux garantis, tant par la Charte des droits et libertés du Québec que par la Charte canadienne des droits et libertés. C'est pourquoi la Coalition demande une enquête publique et indépendante. « Le nombre de blessés et la gravité des blessures occasionnées par le recours aux balles de plastique pour contrôler la foule à Victoriaville méritent à eux seuls qu'une enquête publique indépendante soit tenue. Cependant, la Ligue des droits et libertés a colligé, depuis le début de la grève étudiante, un ensemble d'éléments qui justifie que l'enquête porte plus largement sur les plans stratégiques des forces de l'ordre utilisés depuis le début de la grève étudiante, notamment l'utilisation d'armes diverses, les arrestations massives et préventives, les conditions de détention des personnes arrêtées de même que les conditions de libération. De plus, la Ligue demande l'arrêt immédiat de l'utilisation des balles de plastique et de toute autre arme similaire comme technique de contrôle des foules », termine Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés. ++

Pétition demandant une enquête publique indépendante

Une pétition de la Ligue des droits et libertés a été mise en ligne sur le site de l'Assemblée nationale demandant la tenue d'une enquête publique indépendante portant sur l'ensemble des interventions policières effectuées dans le cadre de la grève étudiante. Plus particulièrement, la Ligue demande que cette enquête permette : d'identifier les plans stratégiques adoptés lors des manifestations qui ont eu cours lors de la grève étudiante du printemps 2012; d'examiner le rôle et la responsabilité

des dirigeants politiques et policiers dans la planification et la coordination des différentes stratégies d'intervention des forces policières; d'examiner le recours à des balles de plastique ou autres pour contrôler des foules; d'identifier s'il y a eu des violations de droits; d'assurer aux victimes de violations de droits une réparation adéquate.

[Pour signer ...](#)

Nouveau règlement sur les manifestations : porte ouverte au proflage !

C'est avec en toile de fond un conflit social majeur que les élus de Montréal s'apprentent à adopter, dans la précipitation et sans véritable débat, un projet de règlement qui donne aux policiers le pouvoir arbitraire de déterminer qui, quand, où et comment pourra s'exercer à Montréal le droit de manifester. La Ligue des droits et libertés, l'Association canadienne des libertés civiles et le Comité intersyndical du Montréal métropolitain sont

profondément inquiets de la portée très large de ce règlement et du fait que sa mise en œuvre reposera essentiellement sur le pouvoir discrétionnaire des policiers qui auront à l'appliquer. Elles demandent aux élus montréalais de refuser d'adopter un règlement qu'elles jugent dangereux, attentatoire aux droits et libertés et potentiellement inconstitutionnel. ++

Des organisations vouées à la santé mentale veulent faire mentir les pronostics de l'organisation mondiale de la santé !

Dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale (7 au 13 mai), six organisations, représentant plus de 375 organismes du Québec, lançaient un appel au gouvernement pour la mise en œuvre d'une réelle politique québécoise de prévention et de promotion de la santé mentale.

Des pronostics inquiétants, et pourtant ...

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoit que d'ici 2030, les troubles de santé mentale représenteront la principale cause de morbidité dans les pays industrialisés. Cela dit, les organisations font consensus : « La détérioration de la santé mentale n'est pas une fatalité, mais une question de société sur laquelle nous pouvons et devons agir dès maintenant ! »

Un appel au gouvernement québécois

Elles demandent à tous les paliers de gouvernement de faire des déterminants sociaux de la santé le fil conducteur pour l'élaboration des politiques, des plans d'action, et pour la mise en place de tous les programmes gouvernementaux.

Un appel à la population

Toutes les personnes et organisations du Québec intéressées à signer l'appel au gouvernement peuvent le faire en [cliquant ici](#).

Pétition concernant les médicaments

Une pétition à l'assemblée nationale demande au gouvernement du Québec et plus spécifiquement au ministre de la Santé et des Services sociaux de plafonner les frais d'ordonnance dans le régime privé, de légiférer afin que les médicaments soient vendus le même prix partout au Québec, tant dans le régime public

que dans le régime privé, et que les factures des médicaments soient clairement détaillées, indiquant par le fait même les frais d'ordonnance.

[Pour la signer !](#)

L'AQCCA est heureuse de constater la reconnaissance du travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité

Monsieur André Guérard, directeur de l'AQCCA, est heureux de constater que l'expertise développée par les centres communautaires pour aînés et consolidée par un projet de recherches-actions visant la reconnaissance des ITMAV, conduit par l'AQCCA, ait trouvé écho auprès des instances gouvernementales. Le travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité est dorénavant considéré comme une approche d'intervention efficace et adaptée à la réalité des aînés.

Ces initiatives inspirées par la solidarité et la créativité communautaire, sont déployées depuis plus d'une dizaine d'années principalement par les centres communautaires pour aînés et se veulent complémentaires aux différents services offerts dans la communauté. ++



LA FORCE
D'UN REGROUPEMENT

Contre le sida et pour un monde meilleur : taxer la spéculation financière



mouvement et appelle le gouvernement canadien à réviser sa position quant à l'application d'une telle taxe.

La taxe sur les transactions financières (TTF) – appelée aussi taxe Robin des bois – est passée du statut d'idée radicale à celui de proposition réaliste considérée par le Fonds Mondial International (FMI), la Commission européenne, le G20 et un certain nombre de gouvernements nationaux. Pourtant, le gouvernement Harper reste sourd et continue de refuser tout geste solidaire dans la lutte contre le sida, la pauvreté et les changements climatiques. Mais nos efforts continuent pour amener les dirigeants à revoir

En cette semaine mondiale d'action en faveur de la taxe Robin des Bois, des citoyens, des organismes communautaires, des associations, partout dans le monde, se mobilisent pour exiger la taxation des transactions financières spéculatives. La COCQ-SIDA se joint à ce

leur position et les choses avancent, car l'opposition officielle, le NPD, a annoncé publiquement, au printemps 2011, son soutien à une TTF.

Si la TTF s'affiche comme la bête noire des spéculateurs, elle est en même temps la meilleure réponse au financement du développement. Instaurer la taxe Robin des bois, à hauteur de 0,05 % sur l'ensemble des transactions financières (actions, obligations et produits dérivés), dégagerait des centaines de milliards de dollars par an au niveau mondial, soit suffisamment pour débarrasser le monde du sida, du paludisme, de la faim, de l'illettrisme, et régler les autres urgences sociales et environnementales de la planète, tout en régulant les spéculations sur les marchés financiers.

Une taxe sur les flux financiers générerait des milliards pour construire un monde plus juste ! La COCQ-SIDA demande donc au premier ministre du Canada, l'Honorable Stephen Harper, et à son gouvernement de considérer cette taxe sur les transactions financières, afin que le Canada soit l'un des artisans pour la construction d'un monde meilleur. [++ sur la TTF](#)

Défendons nos logements sociaux!

Au cours des prochaines années, les subventions à long terme que le gouvernement fédéral verse depuis des décennies à quelque 600 000 logements sociaux vont prendre fin. Au Québec, 127 000 logements, tous réalisés avant 1994, seront touchés.

Pour les locataires à faible revenu de ces logements, la fin des subventions d'Ottawa risque de provoquer des augmentations de loyer de 200 \$ par mois, voire plus. Pire, cela pourrait se traduire par la privatisation de certains logements sociaux.

Le FRAPRU croit que le fédéral doit garantir des subventions récurrentes dans le logement social qu'il a contribué à réaliser et qu'il doit mettre en place un programme de rénovation de ces logements, dont plusieurs approchent de la fin de leur vie utile.

Pour PROTÉGER et DÉFENDRE LES LOGEMENTS SOCIAUX, le FRAPRU vous invite à une grande MANIFESTATION le dimanche 27 mai, à Montréal. Rassemblement à 13h, au parc Saint-Gabriel, dans le quartier Pointe Saint-Charles (métro Charlevoix). [++](#)



Formations - Colloques

MAI 2012 ++

Vitaminer son engagement en surmontant ses peurs Les Rendez-vous annuels 2012

Quoi ? Journée de ressourcement pour les bénévoles des organismes communautaires qui œuvrent dans le secteur des aînés au Québec sur l'art du dépassement et la gestion de ses peurs.

Quand et où ? Mars à mai selon les différents lieux

Organisé par : Centre Berthiaume-Du Tremblay, Montréal

[++ Pour en savoir plus...](#)

Féminisme et le changement social

Quoi ? Semaine d'analyses et d'échanges sur les enjeux et défis pour l'action et la recherche féministes

Quand ? 20 au 25 mai 2012

Organisé par : Université féministe d'été

Où ? Université Laval, Québec

[++ Pour en savoir plus...](#)

« Devrait-on prendre moins de médicaments pour participer à la réduction des dépenses en santé? »

Quoi ? Venez faire entendre votre voix! Le Commissaire à la santé et au bien-être invite les citoyennes et citoyens à participer à un débat public, animé par Françoise Guénette, journaliste indépendante et modératrice reconnue. Dans le cadre de ses travaux d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux québécois, le Commissaire effectue actuellement différentes activités de consultation relatives au médicament.

Quand ? 30 mai 2012 de 19 h à 22 h

Organisé par : Commissaire à la santé et au bien-être

Où ? Amphithéâtre de la Grande Bibliothèque (Montréal)

[++ Pour en savoir plus...](#)

Les enjeux éthiques des usages élargis des médicaments psychotropes dans l'intervention auprès des jeunes de moins de 30 ans

Quoi ? Colloque sur les enjeux auxquels les intervenants sont confrontés quotidiennement dans l'accompagnement de jeunes ayant des troubles de santé mentale et qui se voient prescrire de plus en plus de médicaments.

Organisé par : RACQ, RRASMQ + partenaires

Quand ? 20 septembre 2012

Où ? Longueuil (Hôtel Sandman)

[++ Pour en savoir plus...](#)

Université populaire de la COCAF

Quoi ? Activité de formation qui se tiendra à chaque deux ans pour mieux comprendre le monde en changement et pour mieux y intervenir. La COCAF propose une activité de formation axée sur la recherche et la réflexion, qui aborde des problématiques en émergence et qui présente de nouvelles pistes d'analyse de la conjoncture.

Quand ? 28 au 31 août 2012

Organisé par : Coalition des organismes communautaires autonomes en formation (COCAF)

Où ? -

[++ Pour en savoir plus...](#)

Grand Forum 2012 « CROIRE-CHANGER-S'ENGAGER »

Quoi ? Grand forum abordant la prévention du suicide en lien avec l'homophobie, les populations autochtones, le milieu de travail, le réseau collégial et le deuil

Quand ? 25 au 27 septembre 2012

Organisé par : AQPS et CPS les Deux-Rives

Où ? Centre des congrès, Trois-Rivières

[++ Pour en savoir plus...](#)